



L'assemblée générale est ouverte à 9 h sous la présidence de Jacques Miet.

Rappel de l'ordre du jour

- Rapport d'activité
- Rapport financier et situation comptable
- Orientations 2016 - 2017
- Élection des administrateurs
- Vote des résolutions

L'assemblée générale se poursuivra par un débat sur le thème « Le Crédit Coopératif sous la présidence de Jacques Moreau : les raisons d'un succès ».

45 adhérents sont présents et 12 sont représentés sur un total de 102 inscrits. L'assemblée peut valablement délibérer.

Après le mot d'accueil du Président, assisté des administrateurs, les différents rapports sont présentés.

1. Rapport d'activité

L'AACC compte 102 adhérents à jour de leur cotisation sur 158 membres : 90 renouvellements et 12 nouvelles adhésions. 54 membres sont abonnés à la revue de la FNAR.

L'année 2015 a été marquée par la mise en œuvre des orientations prises en mars 2014 :

- rencontres organisées sur les thèmes placés en tête lors de l'enquête lancée en février 2014 :
Réunions du Club Épargne les 22 janvier 2015 et 21 janvier 2016,
Histoire du Crédit Coopératif : la période du sauvetage : 1974/1979, le 24 novembre 2015.
- Voyage à Besançon, la saline royale d'Arc-et-Senans et Ornans, les 4 et 5 juin 2015 ; 18 participants.
- Réunion des Provençaux à Marseille les 8 et 9 octobre 2015, précédée d'un Conseil d'administration : 22 participants.
- Participation à la vie coopérative du Crédit coopératif : 13 mai, Assemblée régionale, 30 mai Assemblée générale des porteurs de parts « P », 21 novembre Rencontre nationale.
- Relations avec la FNAR (*Fédération Nationale des Associations de Retraités*).

- ♦ Relations avec l'UMC : Jean-Jacques Poriel présente les principales évolutions du contrat depuis l'an dernier : une augmentation des tarifs d'environ 5 %.

L'AACC souhaite participer aux négociations entre l'UMC et le Crédit Coopératif, pour mieux cerner l'évolution du contrat ; Quid des déficits ou excédents ? Évolution des frais de gestion ?

2. Rapport financier et situation comptable

La présentation est assurée par Jean Frébourg et Jacques Miet.

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 11 225,02 € : 2 455 € au titre des cotisations des adhérents, 5 000 € de subvention du Crédit Coopératif, 245,52 € de produits financiers et 3 524,50 € versés par les adhérents à titre de contribution aux manifestations.

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 10 156,79 €.

Les frais d'Assemblée générale s'élèvent à 3 937,47 € (location de la salle, repas), la prise en charge des repas des réunions en régions à 601,30 €, l'adhésion à la FNAR et les abonnements à la revue à 467,50 €. Les frais administratifs (assurance, banque...) se sont élevés à 376,52 € et les frais de transport des administrateurs à 50 €. Le voyage à Arc-et-Senans a coûté 4 724,00 €.

A noter, l'inscription en recette et en dépense d'une somme de 8 400 € correspondant à la mission effectuée, à titre bénévole, par des membres de l'AACC auprès de la CNCRESS.

L'excédent de l'exercice s'élève à 1 068,23 €.

L'actif s'élève à 21 886,20 €. Il est composé de 541 parts sociales du Crédit Coopératif pour 8 250,25 €, du solde du compte à vue (443,91 €) et du Livret A (13 192,04 €).

Le passif est composé du Fonds de dotation de 960 € et du report à nouveau de 19 857,97 €, auquel s'ajoute l'excédent d'exploitation 2014 reporté de 1 068,23 €.

Patrick Lopez, contrôleur des comptes présente son rapport et précise que la situation financière n'appelle aucune remarque de sa part.

3. Orientations 2016 - 2017

- ♦ Rencontres
 - Club Épargne : proposition d'une réunion sur les successions-transmissions.
 - Histoire du Crédit Coopératif : suite des réunions de 2013 à 2015.
 - Nouvelles technologies, réseaux sociaux.
- ♦ Visites-voyages
 - Projet de visite du Louvre Lens et du musée minier Lewarde,
 - Projet de rando à Vézelay et visite du pays de Chablis.
- ♦ Activité sportives
 - Projet de création d'une section rando une réunion sur les successions-transmissions.

4. Budget 2016

Le budget prévisionnel 2016, qui, au-delà des charges habituelles actualisées, retient une légère augmentation des frais relatifs aux manifestations.

En recettes, le Budget reprend les chiffres réalisés, sauf le poste Participation aux activités en réduction à 2 400 €, en raison du moindre coût prévisionnel du voyage à Lens.

Le budget présente un léger déficit de 980 €.

5. Élection des administrateurs

Les mandats d'Anne Colombel, Chantal Gautron, Jean Frébourg, Patrick Lopez et Alain Pierre s'achèvent à l'issue de cette assemblée.

Chantal Gautron a informé le Président qu'elle ne souhaitait pas demander le renouvellement de son mandat.

Patrick Falaise a fait part de sa candidature.

6. Vote des résolutions

Résolution n°1 : Le rapport d'activité 2015 et les orientations pour 2016 présentés par le Président sont adoptés à l'unanimité,

Résolution n°2 : Le rapport financier 2015 présenté par le Trésorier est adopté à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

Résolution n°3 : L'excédent d'exploitation de 1 068,23 € est affecté au report à nouveau,

Résolution n°4 : La cotisation 2017 est maintenue à 20 €.

Résolution n°5 : Le budget 2016 présenté par le trésorier est adopté à l'unanimité.

Résolution n°6 : Le mandat d'Anne Colombel au Conseil d'administration est renouvelé à l'unanimité, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2019 statuant sur les comptes de 2018,

Résolution n°7 : Le mandat de Jean Frébourg au Conseil d'administration est renouvelé à l'unanimité, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2019 statuant sur les comptes de 2018,

Résolution n°8 : Le mandat de Patrick Lopez Conseil d'administration est renouvelé à l'unanimité, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2019 statuant sur les comptes de 2018,

Résolution n°9 : Le mandat d'Alain Pierre au Conseil d'administration est renouvelé à l'unanimité, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2019 statuant sur les comptes de 2018,

Résolution n°10 : L'assemblée générale élit, à l'unanimité, Patrick Falaise au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2019 statuant sur les comptes de 2018.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clôt cette Assemblée générale ordinaire.

Le président

Jacques Miet